



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'attention de l'assemblée des délégués

**de l'Association suisse pour les traumatisés crânio-cérébraux FRAGILE Suisse
Zurich**

concernant les comptes annuels au 31 décembre 2024

Zurich, 17 avril 2025

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'attention de l'assemblée des délégués de l'Association suisse pour les traumatisés crânio-cérébraux FRAGILE Suisse à Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association suisse pour les traumatisés crânio-cérébraux FRAGILE Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler les comptes annuels. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Aeberli Treuhand AG

Marcel Widler
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Michel Carli
Expert-réviseur

Annexe: Comptes annuels 2024

Total du bilan: CHF 2'198'756
Résultat annuel avant attribution
au capital de l'organisation: CHF -97'395



FRAGILE Suisse
Schweizerische Vereinigung für Menschen mit Hirnverletzung
Association Suisse des traumatisés cranio-cérébraux

Rechnungslegung des Jahres 2024 nach
Swiss GAAP FER (Kern FER und FER 21)

Comptes annuels de 2024 selon
Swiss GAAP RPC (Kern RPC et RPC 21)

Dachorganisation / Organisation faîtière

Zürich, 10.04.2025

Badenerstrasse 696, 8048 Zürich
Tel. 044 360 30 60; Email: info@fragile.ch; Website: www.fragile.ch
Postkonto: 80-10132-0



Wir sind eine Organisation
mit dem ZEWO-Gütesiegel

		Dachorganisation / Organisation faitière FRAGILE Suisse	
		31.12.2024	31.12.2023
		CHF	CHF
BILANZ / BILAN			
AKTIVEN / ACTIFS			
Flüssige Mittel / Liquidités	1.1	1'801'015	2'044'089
Forderungen aus Lieferungen & Leistungen / Créances résultant de livraisons et prestations	1.2	12'939	15'484
Delcredere aus Lieferungen & Leistungen / Delcredere résultant de livraisons et prestations	1.2	-1'294	-7'440
Forderungen gg.über Nahestehenden / Créances à l'égard des AR ¹⁾	1.3	20'902	16'178
Sonstige kurzfristige Forderungen / Autres créances à court terme	1.4	184'247	27'960
Aktive Rechnungsabgrenzung / Comptes de régularisation actifs	1.5	20'045	30'555
Umlaufvermögen / Actif circulant		2'037'854	2'126'826
Finanzanlagen / Placements financiers	1.6	63'418	66'583
Mobile Sachanlagen/ Immobilisations corporelles mobiles	1.7	15'668	22'086
Immaterielle Anlagen / Immobilisations incorporelles	1.8	81'816	94'694
Anlagevermögen / Actif immobilisé		160'902	183'363
Total Aktiven / Total actifs		2'198'756	2'310'189
PASSIVEN / PASSIFS			
Verbindlichkeiten aus Lieferungen & Leistungen / Dettes résultant de livraisons et de prestations	2.1	160'351	186'183
Verbindlichkeiten gg.über Nahestehenden / Dettes à l'égard des AR ¹⁾	2.2	36'594	44'753
Übrige kurzfristige Verbindlichkeiten / Autre dettes à court terme	2.3	135'415	113'761
Passive Rechnungsabgrenzung / Comptes de régularisation passifs	2.4	109'670	116'887
Kurzfristiges Fremdkapital / Fonds étrangers		442'030	461'584
Fondskapital / Capital des fonds		228'021	222'505
Fondskapital / Capital des fonds		228'021	222'505
Gebundenes Kapital / Capital lié		760'000	760'000
Freies Kapital / Capital libre		768'706	866'101
Organisationskapital / Capital de l'organisation		1'528'706	1'626'101
Total Passiven / Total passifs		2'198'756	2'310'189

¹⁾Associations Régionales / Regionale Vereinigung

**Dachorganisation / Organisation
faitière FRAGILE Suisse**

**GELDFLUSSRECHNUNG /
TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE**

Geldfluss aus Betriebstätigkeit /

Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation

	2024	2023
	CHF	CHF
Jahresergebnis/ Résultat de l'exercice	-97'395	-78'969
Abschreibungen auf Sach- und immat. Anlagen/ Amortissement (i.c. + i.i.)	76'865	61'977
Veränderung Forderungen / - créances	-164'612	627
Veränderung Aktive Rechnungsabgrenzung/ - régularisation actif	10'510	-14'029
Veränderung sonstige Verbindlichkeiten/ - dettes à court termes	-12'337	179'337
Veränderung Passive Rechnungsabgrenzung/ + régularisation passif	-7'217	10'873
Veränderung Fonds / Variation Fonds	5'516	-152'408
	-188'670	7'406

Geldfluss aus Investitionstätigkeit /

Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement

Investitionen Sachanlagen/ Investissements en immobilisations corporelles (i.c.)	-5'866	-6'827
Desinvestition Sachanlagen/Désinvestissements immobilisations corporelles	0	0
Investition Finanzanlagen/ Investissements en immobilisations financières	-85	-52
Desinvestitionen Finanzanlagen/ Désinvestissements immobilisations financières	3'250	0
Investitionen Immaterielle Anlagen/Investissem. en immobilisations incorporelles	-51'703	-142'042
	-54'404	-148'921

Geldfluss aus Finanzierungstätigkeit /

Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement

Langfristige Zuflüsse aus Finanzierungstätigkeit	0	0
	0	0

Veränderung der flüssigen Mittel /

Variation des liquidités

	-243'074	-141'514
--	-----------------	-----------------

Veränderung flüssige Mittel / Variation des liquidités

Flüssige Mittel/ État des liquidités (31.12.)	1'801'015	2'044'089
Flüssige Mittel/ État des liquidités (1.1.)	2'044'089	2'185'604

Veränderung flüssige Mittel / +/- liquidités

	-243'074	-141'514
--	-----------------	-----------------

Dachorganisation / Organisation faitière
FRAGILE Suisse

VERÄNDERUNG DES KAPITALS /
TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

	Anfangs- bestand 01.01.2024	Zuweisung extern 2024	interne Transfers 2024	Verwendung Fonds 2024	End- bestand 31.12.2024
Mittel aus Eigenfinanzierung/ Moyens provenant du financement propre	CHF				CHF
Erarbeitetes freies Kapital/ Capital libre	866'101		-97'395	0	768'706
Erarbeitetes gebundenes Kapital für / Capital lié généré pour					
- Direkthilfe / aide directe	230'000	0	0	0	230'000
- Unterstützung RV / Support AR	160'000	0	0	0	160'000
- Sensibilisierung und Oeffentlichkeitsarbeit / sensibilisation et information	160'000	0	0	0	160'000
-Interessenvertretung / représentation des intérêts	50'000	0	0	0	50'000
- Infrastruktur, Organisationsentwicklung, Arbeitsgrundlagen / infrastructure, développement de l'organisation, bases de travail	160'000	0	0	0	160'000
- zweckgebundene Zuwendungen LV/ULV Contributions liées CP/SCP	0	0	0	0	0
Total gebundenes Kapital/Total capital lié	760'000	0	0	0	760'000
Jahresergebnis / Résultat de l'exercice	0	-97'395	97'395	0	0
Organisationskapital / Capital de l'organisation	1'626'101	-97'395	0	0	1'528'706
Mittel aus Fondskapital/Moyens provenant de fonds					
Fonds zweckgeb. Betriebsbeiträge/ Fonds liés prestations ¹⁾	0	383'514		-383'514	-
Fonds "Nothilfe" / Fonds "Urgence" ²⁾	30'268			-7'603	22'665
Fonds "Selbsthilfe Junge" / Fonds "Entraide jeunes" ³⁾	72'908			-11'500	61'408
Fonds Fachtagung ⁴⁾	0	2'500		-2'500	-
Fonds "Weiterentwicklung Lotse" ⁵⁾	82'021	192'400	0	-141'655	132'766
Fonds "Übersetzung fr/de" ⁶⁾	6'704			-6'704	-
Fonds "Infobroschüren" ⁷⁾	15'603			-4'421	11'181
Fonds "Projekt Entwicklung Romandie" ⁸⁾	15'000			-15'000	-
Fondskapital total / Capital de fonds total	222'505	578'414	0	-572'898	228'021

¹⁾ Dem Fonds "zweckgebundene Betriebsbeiträge" werden Spenden für bestimmte Betriebsbereiche zugewiesen, die für laufende und spezifische Aufgaben eingesetzt werden.

²⁾ Aus dem Fonds "Nothilfe" zahlt die Dachorganisation Beiträge an Menschen mit Hirnverletzungen gemäss den "Richtlinien für finanzielle Beiträge an hirnverletzte Menschen". Der Fonds wurde im Jahr 2009 erstmals geöffnet durch Beiträge der Wigertstiftung; zwischenzeitlich sind weitere Beiträge auch aus anderen Quellen in den Nothilfe-Fonds geflossen.

³⁾ Der Fonds Selbsthilfe Junge Erwachsene wurde 2012 eröffnet und mit einer zweckgebundenen Spende von CHF 40'000 geöffnet. Weitere CHF 110'000 konnten 2013 zugewiesen werden; weitere CHF 5 000 im Jahr 2017. Diverse Aktivitäten zur Selbsthilfe junger Erwachsener haben stattgefunden, was in vergangenen Jahren zu Fondsverwendungen führte.

⁴⁾ Der Fonds "Fachtagung" wurde 2024 eröffnet und mit drei zweckgebunden Spenden von insgesamt CHF 2'500 geöffnet. Die Fachtagung fand im 2024 statt und der Fonds wurde per 31.12.2024 wieder aufgelöst.

⁵⁾ Der Fonds "Weiterentwicklung Lotse" wurde 2021 eröffnet und mit einer zweckgebunden Spende von CHF 46'050 geöffnet. Im Jahr 2023 sind weitere CHF 79'400 sowie der interne Transfer von CHF 62'337 diesem Projekt zugeflossen.

Im Jahr 2024 sind CHF 192'400 an Spenden zugeflossen, CHF 141'655.- wurden für den Ausbau des Projekts in zusätzlichen Regionen verwendet.

⁶⁾ Der Fonds "Übersetzungen fr/de" wurde 2020 eröffnet und im Jahr 2024 wurden CHF 6'704 entnommen und der Fonds geschlossen.

⁷⁾ Der Fonds "Infobroschüren" wurde 2020 eröffnet durch die Zwecksänderung des Fonds "Bürräume". Im Jahr 2024 wurden CHF 4'421 entnommen.

⁸⁾ Dem Fonds "Projekt Entwicklung Romandie" wurden 2024 CHF 15'000 entnommen. Der Fonds bleibt weiterhin bestehen.

¹⁾ Le fonds "Contributions liées pour prestations de l'organisation faitière" permet de comptabiliser les contributions qui nous sont versées pour des projets et des prestations bien définis.

²⁾ Le fonds "Urgence" permet à l'organisation faitière de verser des contributions à des personnes cérébrolésées selon les "Recommandations pour les contributions financières à des personnes cérébrolésées". Le fonds a été constitué en 2009 par des contributions de la Fondation Wigert. Entretemps le fonds a reçu d'autres contributions de diverses sources.

³⁾ Le fonds "Entraide jeunes" a été constitué en 2012 par un don à usage déterminé de CHF 40'000. En 2013, un montant supplémentaire de CHF 110'000 a pu être affecté au fonds ainsi qu'un autre montant de CHF 5'000 en 2017. Diverses activités pour l'entraide de jeunes cérébrolésés ont partiellement diminué le fonds dans les années précédentes.

⁴⁾ Le fonds du projet "Conférence" a été constitué en 2024 par plusieurs dons à usage déterminé de CHF 2'500. Le congrès a eu lieu et le fonds a été clôturé au 31 décembre 2024.

⁵⁾ Le fonds pour le développement ultérieur du projet "Un guide à vos côtés" a été constitué en 2021 par un don à usage déterminé de CHF 46'050. En 2023, CHF 79'400 supplémentaires ainsi que le transfert interne de CHF 62'337 ont été affectés à ce projet. En 2024, 192 400 CHF de dons ont été reçus et 141 655 CHF ont été utilisés pour développer le projet dans des régions supplémentaires.

⁶⁾ Le fonds du projet "Traductions fr/de" a été ouvert en 2020 et en 2024, 6 704 CHF ont été retirés et le fonds a été fermé.

⁷⁾ Le fonds du projet "Brochures d'information" a été constitué en 2020 suite à la modification de l'objectif du fonds "espace de bureau". En 2024, CHF 4'421 ont été prélevés.

⁸⁾ Le fonds "Projet Développement Suisse romande" a été rouvert en 2023 et alimenté par un don affecté de CHF 15'000. Le fonds continue d'exister.

Dachorganisation / Organisation faitière
FRAGILE Suisse

VERÄNDERUNG DES KAPITALS / TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL	Anfangs- bestand 01.01.2023	Zuweisung extern 2023	interne Transfers 2023	Verwendung Fonds 2023	End- bestand 31.12.2023
Mittel aus Eigenfinanzierung/ Moyens provenant du financement propre	CHF				CHF
Erarbeitetes freies Kapital/ Capital libre	945'070		-78'969	0	866'101
Erarbeitetes gebundenes Kapital für / Capital lié généré pour					
- Direkthilfe / aide directe	230'000	0	0	0	230'000
- Unterstützung RV / Support AR	160'000	0	0	0	160'000
- Sensibilisierung und Öffentlichkeitsarbeit / sensibilisation et information	160'000	0	0	0	160'000
-Interessenvertretung / représentation des intérêts	50'000	0	0	0	50'000
- Infrastruktur, Organisationsentwicklung, Arbeitsgrundlagen / infrastructure, développement de l'organisation, bases de travail	160'000	0	0	0	160'000
- zweckgebundene Zuwendungen LV/ULV Contributions liées CP/SCP	0	0	0	0	0
Total gebundenes Kapital/Total capital lié	760'000	0	0	0	760'000
Jahresergebnis / Résultat de l'exercice	0	-78'969	78'969	0	0
Organisationskapital / Capital de l'organisation	1'705'070	-78'969	0	0	1'626'101
Mittel aus Fondskapital/Moyens provenant de fonds					
Fonds zweckgeb. Betriebsbeiträge/ Fonds liés prestations ¹⁾	0	266'336		-266'336	0
Fonds "Nothilfe" / Fonds "Urgence" ²⁾	35'572			-5'303	30'268
Fonds "Selbsthilfe Junge" / Fonds "Entraide jeunes" ³⁾	72'908				72'908
Fonds "Projekt Lotse" ⁴⁾	79'233		-62'337	-16'896	0
Fonds "Weiterentwicklung Lotse" ⁵⁾	112'802	79'400	62'337	-172'518	82'021
Fonds "Übersetzung fr/de" ⁶⁾	30'766			-24'062	6'704
Fonds "Infobroschüren" ⁷⁾	22'000			-6'397	15'603
Fonds "Projekt Entwicklung Romandie" ⁸⁾	0	15'000		0	15'000
Fonds "Projekt IT Software Updates" ⁹⁾	21'632	0		-21'632	0
Fondskapital total / Capital de fonds total	374'913	360'736	0	-513'145	222'505

¹⁾ Dem Fonds "zweckgebundene Betriebsbeiträge" werden Spenden für bestimmte Betriebsbereiche zugewiesen, die für laufende und spezifische Aufgaben eingesetzt werden.

²⁾ Aus dem Fonds "Nothilfe" zahlt die Dachorganisation Beiträge an Menschen mit Hirnverletzungen gemäss den "Richtlinien für finanzielle Beiträge an hirnverletzte Menschen". Der Fonds wurde im Jahr 2009 erstmals geöffnet durch Beiträge der Wigertstiftung; zwischenzeitlich sind weitere Beiträge auch aus anderen Quellen in den Nothilfe-Fonds geflossen.

³⁾ Der Fonds Selbsthilfe Junge Erwachsene wurde 2012 eröffnet und mit einer zweckgebundenen Spende von CHF 40'000 geöffnet. Weitere CHF 110'000 konnten 2013 zugewiesen werden; weitere CHF 5 000 im Jahr 2017. Diverse Aktivitäten zur Selbsthilfe junger Erwachsener haben stattgefunden, was in vergangenen Jahren zu Fondsverwendungen führte.

⁴⁾ Der Fonds "Projekt Lotse" wurde 2020 eröffnet und mit mehreren zweckgebundenen Spenden von insgesamt CHF 226'000 geöffnet. Durch den Transfer des Fonds "berufl. Integration" sind diesem Fonds 2020 weitere CHF 40'000 zugeflossen.

Im Jahr 2023 wurde das Pilotprojekt Lotse abgeschlossen und CHF 62'337 zum Fonds "Weiterentwicklung Lotse" transferiert.
⁵⁾ Der Fonds "Weiterentwicklung Lotse" wurde 2021 eröffnet und mit einer zweckgebundenen Spende von CHF 46'050 geöffnet. Im Jahr 2023 sind weitere CHF 79'400 sowie der interne Transfer von CHF 62'337 diesem Projekt zugeflossen.

⁶⁾ Der Fonds "Übersetzungen fr/de" wurde 2020 eröffnet und im Jahr 2023 wurden CHF 24'062 entnommen.

⁷⁾ Der Fonds "Infobroschüren" wurde 2020 eröffnet durch die Zwecksänderung des Fonds "Büroräume". Im Jahr 2023 wurden CHF 6'397 entnommen.

⁸⁾ Der Fonds "Projekt Entwicklung Romandie" wurde 2023 wieder eröffnet und mit einer zweckgebundenen Spende von CHF 15'000 geöffnet.

⁹⁾ Der Fonds "Projekt IT Software Updates" wurde 2022 eröffnet und mit zweckgebundenen Spenden von CHF 40'000 geöffnet.

Im Jahr 2023 wurde der Fonds CHF 21'632 verwendet und der Fonds geschlossen.

¹⁾ Le fonds "Contributions liées pour prestations de l'organisation faitière" permet de comptabiliser les contributions qui nous son versées pour des projets et des prestations bien définis.

²⁾ Le fonds "Urgence" permet à l'organisation faitière de verser des contributions à des personnes cérébrólésées selon les "Recommandations pour les contributions financières à des personnes cérébrólésées". Le fonds a été constitué en 2009 par des contributions de la Fondation Wigert. Entretemps le fonds a reçu d'autres contributions de diverses sources.

³⁾ Le fonds "Entraide jeunes" a été constitué en 2012 par un don à usage déterminé de CHF 40'000. En 2013, un montant supplémentaire de CHF 110'000 a pu être affecté au fonds ainsi qu'un autre montant de CHF 5'000 en 2017. Diverses activités pour l'entraide de jeunes cérébrólésées ont partiellement diminué le fonds dans les années précédentes.

⁴⁾ Le fonds du projet "Un guide à vos côtés" a été constitué en 2020 par plusieurs dons à usage déterminé de CHF 226'000. En raison du transfert du fonds "Réintégration professionnelle", CHF 40'000 supplémentaires ont afflué dans ce fonds en 2020.

En 2023, le projet pilote "Un guide à vos côtés" s'est achevé et CHF 62'337 ont été transférés au fonds "Développement Un guide à vos côtés".

⁵⁾ Le fonds pour le développement ultérieur du projet "Un guide à vos côtés" a été constitué en 2021 par un don à usage déterminé de CHF 46'050. En 2023, CHF 79'400 supplémentaires ainsi que le transfert interne de CHF 62'337 ont été affectés à ce projet.

⁶⁾ Le fonds du projet "Traductions fr/de" a été constitué en 2020 et en 2023 CHF 24'062 ont été prélevés.

⁷⁾ Le fonds du projet "Brochures d'information" a été constitué en 2020 suite à la modification de l'objectif du fonds "espace de bureau". En 2023, CHF 6'397 ont été prélevés.

⁸⁾ Le fonds "Projet Développement Suisse romande" a été rouvert en 2023 et alimenté par un don affecté de CHF 15'000.

⁹⁾ Le fonds du projet "Logiciel IT" a été constitué en 2022 par un don à usage déterminé de CHF 40'000.

En 2023, le fonds a été utilisé à hauteur de CHF 21'632 et a été fermé.

**Dachorganisation / Organisation faitière
FRAGILE Suisse**

**SACHANLAGEN - SPIEGEL /
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

Nettobuchwerte in CHF / Valeurs comptables nettes	01.01.2024	Mobilier / Mobilier 13'998	EDV / Informatique 8'088	Software Proj. / Proj. logiciels 94'694	Total 116'780
Anschaffungskosten / Valeurs bruts d'acquisition					
Situation	01.01.2024	86'426	481'630	142'042	710'097
Zugänge / Entrées	2024	-	5'866	51'703	57'569
Abgänge / Sorties	2024	-	-	-	-
Situation	31.12.2024	86'426	487'495	193'745	767'666
Kumulierte Wertberichtigungen / Amortissements cumulés					
Situation	01.01.2024	-72'428	-473'542	-47'347	-593'317
Planmässige Abschreibung / Amortiss. planifiés	2024	-4'516	-7'767	-64'582	-76'865
Abgänge / Sorties	2024	-	-	-	-
Kumulierte Wertberichtigungen / Amortissements cumulés	31.12.2024	-76'944	-481'309	-111'929	-670'182
Nettobuchwerte in CHF / Valeurs comptables nettes	31.12.2024	9'482	6'186	81'816	97'484

Nettobuchwerte in CHF / Valeurs comptables nettes	01.01.2023	Mobilier / Mobilier 18'514	EDV / Informatique 11'374	Software Proj. / Proj. logiciels -	Total 29'888
Anschaffungskosten / Valeurs bruts d'acquisition					
Situation	01.01.2023	86'426	474'803	-	561'228
Zugänge / Entrées	2023	-	6'827	142'042	148'869
Abgänge / Sorties	2023	-	-	-	-
Situation	31.12.2023	86'426	481'630	142'042	710'097
Kumulierte Wertberichtigungen / Amortissements cumulés					
Situation	01.01.2023	-67'911	-463'429	-	-531'340
Planmässige Abschreibung / Amortiss. planifiés	2023	-4'516	-10'113	-47'347	-61'977
Abgänge / Sorties	2023	-	-	-	-
Kumulierte Wertberichtigungen / Amortissements cumulés	31.12.2023	-72'428	-473'542	-47'347	-593'317
Nettobuchwerte in CHF / Valeurs comptables nettes	31.12.2023	13'998	8'088	94'694	116'780

Zürich, 10.04.2025

FRAGILE Suisse, Association suisse pour les traumatisés crânio-cérébraux

Organisation faitière

ANNEXE

Nom et forme juridique

Sous le nom «Association suisse pour les traumatisés crânio-cérébraux, FRAGILE Suisse», a été constituée une association ayant son siège à Zurich.

Principes généraux régissant la présentation des comptes

La présentation des comptes de FRAGILE Suisse, Association suisse pour les traumatisés crânio-cérébraux, est conforme aux Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21 (RPC fondamentales), aux dispositions légales, aux statuts ainsi qu'aux directives de la ZEWO (Service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique collectant des dons).

Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise (true and fair view).

En raison des arrondis dans certains cas, il peut y avoir des différences d'arrondis dans les articles individuels.

Organisations proches /personnes liées

Outre les membres du comité, les organisations et institutions suivantes sont la qualité d'organisations proches:

- FRAGILE Argovie–Soleure Est
- FRAGILE Berne Espace Mittelland
- FRAGILE Bâle
- FRAGILE Genève
- FRAGILE JURA, Région BEJUNE
- FRAGILE Suisse orientale
- FRAGILE Ticino Associazione ticinese per le persone afflitte da lesioni cerebrali
- FRAGILE Valais
- FRAGILE Vaud
- FRAGILE Suisse Centrale
- FRAGILE Zurich
- Hiki, aide aux enfants traumatisés crânio-cérébraux
- Selbsthilfezentrum Zürcher Oberland
- Viv. (nommé OVWB - Cavere jusqu'à fin 2023)

Des contrats de sous-traitance entre FRAGILE Suisse et ces organisations régissent les contributions auxquelles elles ont droit au titre du contrat de prestations entre l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et FRAGILE Suisse. L'organisation faitière FRAGILE Suisse et les 11 associations régionales font partie du groupe de consolidation.

Fondements de comptabilité et d'évaluation

La comptabilisation a été effectuée à la date de clôture de l'exercice à la valeur du marché. Les comptes annuels sont libellés en CHF.

1. + 2. Remarques sur les postes du bilan

Les informations suivantes sont fournies en complément des différents postes du bilan :

1.1 Liquidités

Les liquidités incluent les avoirs en caisse et sur les comptes postaux et bancaires. Elles sont portées au bilan à la valeur nominale.

1.2 Créances résultant de livraisons et prestations

Les créances résultant de livraisons et prestations sont évaluées à la valeur nominale moins les corrections de valeur nécessaires (correction de valeur individuelle antérieure à 180 jours). Les créances comprennent majoritairement des factures en souffrance pour des prestations (comme l'accompagnement à domicile) et des frais de cours.

Le du croire des risques individuels s'élève à CHF 1'294 (2023 CHF 7'440).

1.3 Créances à l'égard des associations proches

Ce poste indique les dettes d'organisations liées envers l'organisation faitière pour la facturation de prestations sociales.

1.4 Autres créances à court terme

Il s'agit du débiteur Paypal (e-paiement pour les dons) CHF 25'555 (2023 CHF 23'924)

et l'avoir de l'impôt anticipé CHF 8'691 (2023 CHF 4'036).

Un héritage d'un montant total de TCHF 400 était attendu en 2024, le premier versement s'élevant à TCHF 250.

Les TCHF 150 en suspens ont été réglés début janvier 2025.

FRAGILE Suisse, Association suisse pour les traumatisés crânio-cérébraux

Organisation faitière

1.5 Comptes de régularisation actifs

Cela inclut les créances réglées l'année suivante.

Compte de régularisation actif	2024	2023
Prestations d'accompagnement à domicile décembre, facturation l'année suivante	13'676	21'456
Crédit de décompte de frais de chauffage 2023/2024	1'600	1'600
Produit des intérêts courus du dépôt à terme	1'517	2'399
Dons TWINT/carte de crédit décembre, versement janvier	3'252	4'107
Autres (refacturation des indemnités journalières de maladie aux AR, paiement de l'assurance en janvier)	0	994
Total	20'045	30'555

1.6 Placements financiers

Ils se composent du dépôt de garantie du loyer, un prêt (CHF 20'000) à FRAGILE Genève et un prêt (CHF 3'250) à FRAGILE Valais.

1.7 Immobilisations corporelles mobiles

Les immobilisations corporelles figurent dans la valeur d'achat et dans la correction de la valeur. Les mouvements sont enregistrés dans le tableau des immobilisations. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire, à la valeur d'achat et suivant la durée d'utilisation. Les amortissements ont été réalisés au prorata temporis : les biens meubles et les équipements etc. sont amortis sur 10 ans. Les systèmes informatiques et de communication ainsi que les logiciels sont généralement amortis sur 3-4 ans. La limite d'activation pour les immobilisations corporelles est de CHF 300 par poste. Les postes amortis conservent une valeur d'un franc «pour mémoire».

Le tableau détaillé des immobilisations corporelles renseigne sur les investissements et les amortissements.

1.8 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de divers projets de logiciels qui sont amortis sur 3 ans.

2.1 Dettes résultant de livraisons et de prestations

Ce poste inclut les factures de créanciers pour des dépenses d'exploitation du mois de décembre.

2.2 Dettes à l'égard des organisations proches

Les dettes à l'égard des organisations proches concernent les dons du 4^e trimestre, qui doivent être transmis aux associations régionales.

2.3 Autres dettes à court terme

Il s'agit des obligations envers les œuvres sociales ainsi que les dettes qui ne sont pas directement liées à la prestation des services.

En fin d'année, la somme de CHF 43'763 (2023 CHF 35'46) est encore due à la caisse de retraite.

2.4 Comptes de régularisation passifs

Les produits différés comprennent notamment les charges à payer pour les engagements non encore réglés.

Charges à payer et produits différés	2024	2023
Vacances et heures supplémentaires	50'000	60'000
Honoraires pour l'audit	15'000	15'000
Soutien à la comptabilité et au BSV	20'000	20'000
Autres dépenses	24'670	21'887
Total	109'670	116'887

Obligations non portées au bilan :

La contribution AI pour les prestations selon l'art. 74 LAI est affectée. Au moment de la clôture, il n'était pas encore possible de savoir si et dans quelle mesure des moyens devaient être investis dans un fonds art. 74 LAI (voir ci-dessous 3.2 OFAS). Les années précédentes ont été prises en compte.

3. + 4. Remarques sur les postes du compte d'exploitation

Le compte d'exploitation a été établi selon la méthode de l'affectation des charges par nature. La répartition des charges de projet directes et des charges administratives a été effectuée conformément aux données existantes (voir Charges de personnel 4.2).

Produits

3.1 Donations reçues et cotisations

Les donations reçues affectées contiennent les dons de fondations, d'organisations, d'entreprises et de particuliers.

Les donations reçues libres contiennent les dons généraux, les dons issus des mailings, les recettes issues des actions téléphoniques et sur stands, des activités en porte-à-porte, les dons commémoratifs et les dons aux associations régionales.

Legs : il s'agit de plusieurs legs.

Les cotisations proviennent de 10 associations régionales et de HIKI.

3.2 Les «contributions secteur public» comprennent la contribution AI pour les prestations selon l'art. 74 LAI (convention de prestations 2024-2027) de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour l'organisation faitière et les sous-traitants.

41 % des contributions de base ont été transmis aux organisations proches (voir contributions organisations liées 4.1).

FRAGILE Suisse, Association suisse pour les traumatisés crânio-cérébraux
Organisation faïtière

3.3 Produits des livraisons et prestations

Produits des livraisons et prestations	2024	2023
Les produits de l'accompagnement à domicile	178'124	178'640
Des cours	189'415	191'876
Des annonces et manifestations	5'950	7'652
Des articles vendus	877	2'430
Du conseil	66'528	37'992
Des produits divers	4'200	2'700
Total	445'094	421'289

Charges

En ce qui concerne l'organisation faïtière, les charges de collecte de fonds et d'administration augmentent du fait que des prestations vont également soutenir les régions.

4.1 Contributions organisations liées

Outre les subventions de l'OFAS (CHF 448'880), des participations aux produits des mailings d'appel aux dons et des dons commémoratifs sont redistribués.

Des contributions extraordinaires ont également été reversées à diverses associations régionales (sur demande ou contractuellement).

4.2 Charges de personnel

Le compte «Charges de personnel» comprend les salaires et prestations sociales des employé(e)s spécialisé(e)s pour les prestations et les projets ainsi que ceux de la direction et de l'administration, y compris le fundraising. Les autres charges de personnel renferment les dépenses liées à la formation continue, au recrutement de personnel, aux frais divers, aux événements organisés pour les collaborateurs et au recours à des civilistes.

		2024		2023	
		CHF	in%	CHF	in%
Charges de fourniture de prestations:	Charges de personnel	2'161'472	82%	1'978'846	77%
	Charges d'exploitation	1'108'236	57%	1'017'189	48%
	total	3'269'708	72%	2'996'035	64%
Charges de collecte de fonds :	Charges de personnel	211'889	8%	158'738	6%
	Charges d'exploitation	673'085	35%	819'321	39%
	total	884'974	19%	978'059	21%
Charges administratives :	Charges de personnel	253'721	10%	424'763	17%
	Charges d'exploitation	154'445	8%	275'473	13%
	total	408'165	9%	700'237	15%

Les charges de collecte de fonds et d'administration ont été calculées selon la méthode de la ZEWO.

4.3 Aide directe

Le poste «Aide directe» contient les dépenses liées à des groupes ou à des individus, ainsi que les coûts des tiers pour le conseil (Helpline et accompagnement à domicile) et la formation (cours).

4.4 Charges d'information et de sensibilisation

Le poste «Charges d'information et de sensibilisation» se compose essentiellement des frais pour le journal, pour les brochures d'informations, pour le Web et les projets Charges d'information et de sensibilisation pour d'autres activités d'information du public.

4.5 Charges de collecte de fonds

Les charges de collecte de fonds incluent les coûts d'impression, d'envoi et autres (événements, etc.), de conception et d'exécution des collectes de dons (activités en porte-à-porte), ainsi que des dépenses de gestion de la banque de données.

4.6 Charges administratives

Le poste «Charges administratives» comprend les dépenses pour les locaux, les assurances, l'entretien, les dépenses d'informatique, de matériel de bureau, de téléphone, des frais divers, les cotisations, les frais de conseil, de révision, des assemblées (AD, comité, réunions régionales), dépenses pour le comité, etc.

4.7 Amortissements

Les amortissements du mobilier se montent à CHF 4'516 (2023 CHF 4'516) et ceux du matériel et des logiciels informatiques à CHF 7'767 (2023 CHF 10'113) et projets logiciels CHF 64'582 (2023 CHF 47'347) (voir le tableau des immobilisations corporelles).

4.8 Résultat financier

Le résultat financier comprend les intérêts (courus), notamment ceux d'un placement à terme fixe de CHF 12'511 (2023 CHF 12'553) moins frais bancaires et commissions.

FRAGILE Suisse, Association suisse pour les traumatisés crânio-cérébraux

Organisation faitière

4.9 Résultat exceptionnel

Les charges extraordinaires comprennent l'adaptation des créances.

5. Prestations bénévoles

En 2024 l'engagement bénévole s'élève à 1'032 heures pour les personnes travaillant à titre honorifique (membres du comité). En plus, 580 heures ont été fournies par des bénévoles. Selon les directives de la ZEWO, ces heures comprennent aussi le travail des civilistes.

6. Indemnités du comité

Les indemnités versées au comité se montent à un total de CHF 9'100 (2023 CHF 5'800), dont CHF 2'300 au président du comité. Les indemnités ne couvrent que partiellement les dépenses effectives.

7. Obligations résultant de baux à loyer

En raison du déménagement 2017 dans de nouveaux bureaux, un nouveau bail a été conclu. Ce contrat a une durée de 10 ans (2017-2027) ; obligation pour la durée restante CHF 188'320.

Il n'y a pas d'autres obligations de long terme non portées au bilan.

8. Rémunération de la direction

En 2024, CHF 578'461 ont été payés à la direction.

9. Explication sur le nombre de postes à plein temps

Le nombre moyen de postes à plein temps durant l'année considérée n'a pas dépassé 50, comme l'année précédente.

10. Événements après le jour du bilan

Il n'y a pas d'événements importants après le jour du bilan qui ont une influence sur la valeur comptable des actifs ou des dettes présentés ou qui doivent être publiés ici. Les comptes annuels ont été approuvés le 21.03.2025 par le comité.

Rapport de prestations 2024

L'organisation a un but non lucratif et vise les objectifs suivants :

- le soutien global et l'amélioration de la situation (médicale, sociale et juridique) des traumatisés crânio-cérébraux et de leurs proches
- la collaboration avec les groupes d'entraide ainsi que leur soutien et l'encouragement
- l'information du public concernant les problèmes et les besoins des traumatisés crânio-cérébraux

Les données supplémentaires du rapport de prestations, nécessaires selon Swiss GAAP RPC 21, sont présentées dans le rapport annuel de l'organisation.

Zürich, 10.04.2025

Tous les documents peuvent être obtenus auprès du secrétariat central: Badenerstrasse 696, 8048 Zürich
Tél. 044 360 30 60; e-mail: info@fragile.ch; site Internet: www.fragile.ch